



PREFET DE L'HERAULT

Préfecture de l'Hérault
Sous-préfecture de Béziers

Béziers, le **04 JUIN 2019**

Bureau des Collectivités et Actions Territoriales
Affaire suivie par : Catherine Fernandez
☎ 04.67.36.70.87
✉ 04.67.36.70.94
📧 : catherine.fernandez@herault.gouv.fr

COMPTE RENDU DE RÉUNION

OBJET : Commission de suivi de site (CSS) des Entreprises SEVESO Béziers-Capiscot

LIEU : Sous-préfecture de Béziers

DATE : 02 avril 2019

DESTINATAIRES : Les membres de la CSS

PIÈCE JOINTE : Compte-rendu de la réunion

Commission de suivi de site (CSS)
Entreprises SEVESO
Site Béziers-Capiscot

Compte-rendu de la réunion du 2 avril 2019

INTITULÉ	STATUT	PRÉSENT/
Collège administration		
Sous-Préfecture Hérault	M. le sous-préfet	Présent
	Chef de bureau du cabinet	Présente
	Adjoint au chef de bureau des collectivités et actions territoriales	Présent
	Adjoint administratif en charge de l'Intercommunalité et de l'Environnement	Présente
DREAL	Chef de l'unité départementale de l'Hérault	Présent
	Inspectrice de l'Environnement	Présente
SDIS 34	2 représentants	Présent
		Présent
ARS	DD34	Présente
DIRECCTE	Inspectrice du Travail	Présente
	Inspecteur du travail	Présent
Collège collectivités		
Mairie de Béziers	Adjoint au maire	Présent
	Service Environnement-ville de Béziers	Présente
Collège riverains		
Comité de quartier Devèze Méditerranée	2 représentants	Présent Présente
Associations environnementales		
AEB	Président de l'association	Présent
MNLE	Président de l'association	Présent
OMESC	Président de l'association	Présent
Collège exploitants		
Entrepôts Consorts Minguez	Gérant	Présent
GAZECHIM	Responsable procédé	Présent
	Responsable sécurité Environnement	Présent
SBM Formulation	Directeur	Présent
	Responsable QHSE	Présente
Collège salariés		
SBM FORMULATION	Salarié de SBM	Présent

ORDRE DU JOUR :

- 1) Bilan d'activité 2018 des différents sites concernés
- 2) Bilan de l'action de l'Inspection de l'environnement (installations classées)
- 3) Questions diverses

La séance est ouverte à 9 heures 35 sous la présidence de M. POUGET, Sous-préfet de Béziers.

- 1) Bilan d'activité 2018 des différents sites concernés

Entrepôts Consorts Minguez (ECM)

L'exploitant des ECM aborde les actions engagées et l'inspection de la DREAL au 18 octobre 2018. Afin d'améliorer la sécurité, des actions ont été menées en matière de formation, de moyens techniques et de moyens financiers.

Un exercice d'alerte a été organisé concernant les délais d'alerte et d'intervention.

En complément, une action d'information du public a été menée.

Un seul incident a été enregistré, n'impliquant pas de matières dangereuses. Il a été corrigé.

Un programme d'objectifs de réduction des risques a été établi, conformément aux propositions de la Direction émises lors de la revue de Direction du 19 novembre 2018.

Enfin, une notice de réexamen de l'Etude de Dangers (EDD) a été réalisée.

Mme la responsable du bureau de gestion des risques à la mairie de Béziers signale ne pas avoir été informée de l'exercice POI.

L'exploitant des ECM affirme avoir respecté la procédure.

M. le sous-préfet suggère de vérifier la liste des interlocuteurs à prévenir en mairie et demande à en avoir un retour.

GAZECHIM

Le responsable Environnement et sécurité de GAZECHIM procède à la présentation du bilan d'activité de GAZECHIM.

Il rappelle que le site de Béziers, créé en 1964, est soumis à autorisation et est classé SEVESO seuil haut.

Il présente ensuite les différentes actions du Système de Gestion de la Sécurité (SGS).

Un incident a été enregistré le 11 avril 2018, ainsi qu'un incident mineur, tous deux sans conséquences humaine ou environnementale.

Des formations ont été dispensées au personnel, en interne comme en externe.

Le responsable Environnement et sécurité de GAZECHIM présente ensuite les indicateurs sécurité et environnement.

Les actions réalisées en 2018 en matière de prévention des risques ont coûté 180 000 euros. Des actions complémentaires sont planifiées en 2019.

Le président du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MLNE) interroge GAZECHIM sur sa consommation annuelle d'eau et les différences entre les eaux domestiques et les eaux industrielles.

Le responsable Environnement et sécurité du site déclare que le site consomme 1 600 mètres cubes d'eau sur l'année.

Le responsable Procédé du site ajoute que les ateliers constituent un poste important de consommation. Il précise que l'eau domestique est destinée à l'usage du personnel, pour les sanitaires par exemple.

Les eaux industrielles sont collectées dans un réseau d'assainissement conduisant à terme, à la station d'épuration. Ces eaux sont régulièrement contrôlées.

Le responsable Environnement et sécurité GAZECHIM précise que ces eaux contiennent principalement des particules métalliques.

Le chef de l'unité départementale de l'Hérault de la DREAL ajoute que les eaux servant à la neutralisation des différents gaz ne sont pas rejetées.

Le responsable Procédé du site le confirme.

Il ajoute que la cuve tampon servira à recycler ces eaux afin de permettre une utilisation en boucle. L'avant-projet vise à trouver des solutions pour capter les oxydes de fer

Le président de MLNE rappelle que la station d'épuration n'est pas adaptée au retraitement de polluants minéraux. Il invite donc les représentants de GAZECHIM à mettre en œuvre une boucle de recyclage de ces eaux.

Le responsable procédé confirme que la réflexion est en cours.

Il souligne toutefois que la station d'épuration fixe les critères d'acceptabilité des eaux auxquels GAZECHIM se soumet.

SBM Formulation

Le directeur présente le bilan d'activités de SBM Formulation.

Le volume d'activité reste stable, entre 16 et 20 000 tonnes par an.

Des améliorations ont été apportées notamment aux lignes de conditionnement et au poste de CVS.

Pour 2019, l'Entreprise travaille sur un projet de micro-encapsulation et prévoit de le mettre en place mi-2020.

La certification devrait évoluer vers l'ISO-47001 dans le courant de l'année. En parallèle, l'Entreprise travaille à la certification ISO-50001 pour le management de l'énergie.

Le directeur signale, comme seul événement, un épandage, un débordement de cuve de stockage et un départ d'incendie dans une cuve.

Des investissements ont été réalisés, notamment pour remplacer du matériel de sécurité dans les systèmes de détection.

Il annonce qu'une grande part des formations est consacrée à la sécurité.

L'exercice POI s'est tenu en novembre 2018 et l'inspection de la DREAL en octobre. En complément, le site a connu un audit interne et des outils trimestriels HSE ont été mis en place.

Un système anti-intrusion est en cours d'installation.

2) Bilan de l'action de l'Inspection de l'environnement (installations classées)

L'inspectrice de l'Environnement rappelle les modalités des actions de l'Inspection.

Les contrôles sur site conduits sur chacun des trois sites ont donné lieu à des observations et à la mise en lumière d'axes d'amélioration et de remises en conformité.

La notice de réexamen de l'étude des dangers (EDD) des ECM nécessite la remise de compléments. La révision quinquennale de l'EDD de GAZECHIM est prévue pour fin 2019.

L'instruction du porter à connaissance (PAC) de Gazechim porte sur des modifications notables mais non substantielles qui n'occasionnent pas de nouveaux risques.

L'instruction du PAC de SBM Formulation concerne le développement d'un procédé de micro-encapsulation et nécessite la remise de compléments. Pour l'instant, la DREAL a émis un avis favorable à la réalisation d'essai à l'échelle laboratoire.

Le président de l'organisme de médiation en environnement santé et consommation (OMESC) demande ce qu'il est prévu concernant l'information dans des espaces publics suite au plan de prévention des risques (PPRT).

L'inspectrice de l'Environnement indique que seules des recommandations ont été émises sur le sujet dans le cadre de ce PPRT.

Le chef de l'unité départementale de l'Hérault (DREAL) ajoute que la mise en œuvre relève de la compétence des services chargés de l'espace public.

M. le sous-préfet s'engage à émettre un courrier de rappel sur ces sujets.

Mme la responsable du bureau de gestion des risques à la mairie de Béziers demande si une prochaine révision du PPI est envisagée.

M. le sous-préfet le confirme.

Le chef de l'unité départementale de l'Hérault (DREAL) rappelle que le PPI est à l'initiative des services de Protection civile de la Préfecture. Les travaux débiteront en interne.

Le président de l'OMESC considère que les propos tenus au sein de la CSS ont été édulcorés.

M. le sous-préfet le réfute et affirme qu'il s'agit simplement de respecter la réglementation applicable aux CSS.

Le président de l'OMESC regrette que des actes de malveillance soient toujours commis dans le quartier, comme l'incendie de la SBM.

M. le sous-préfet rappelle que cet incendie date de 2 005. Il souligne d'ailleurs que les entreprises présentes prennent des mesures pour sécuriser leur site et que les services de l'Etat sont vigilants.

3) Questions diverses

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 11 heures 40.

Le Sous-Préfet de Béziers



Christian POUGET